



**Procès-verbal de la séance
de l'assemblée citoyenne de Peseux
Lundi 04 novembre 2024, à 19h30,
à la salle des spectacles, rue Ernest-Roulet 4, à Peseux**

Bienvenue

Monsieur Cyril Vuillemin, vice-président du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à la population. Il excuse les absences de Mesdames Aurélie Picquot-Duval et Elisabeth Moser. Environ 50 personnes sont présentes.

Présence des membres du bureau

- Monsieur Cyril Vuillemin, vice-président
- Madame Angélique Brunner, secrétaire
- Madame Marlyse Moser, membre
- Monsieur Roberto Piacenti, membre
- Monsieur Jean-François Pochon, membre

Nomination des scrutatrices et scrutateurs

La jeune Iris et Monsieur. F. Sahli s'annoncent pour cette tâche.

Bref rappel des outils à disposition

Monsieur R. Piacenti remémore ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Il explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et termine par la résolution.

Retour sur les propositions des assemblées citoyennes du 25 octobre 2023 et du 19 février 2024

Le vice-président donne un retour sur les dernières assemblées citoyennes en lisant les réponses reçues du Conseil communal.

Présentation et mise au vote des mandats citoyens

Premier mandat citoyen : Réintroduction du ramassage des objets encombrants, incinérables ou non-incinérables

Madame C. Arrigo explique, qu'avant la fusion, la commune organisait deux fois par année, le ramassage des objets encombrants. Elle demande s'il serait envisageable, même sous une autre forme, de réintroduire ces passages. En effet, cela éviterait des trajets en voiture jusqu'à la déchetterie des Plaines-Roches et certaines personnes pourraient aussi réutiliser certains objets déposés.

Deuxième mandat citoyen : Réfection des chemins forestiers de Peseux

Monsieur R. Poirier présente son mandat citoyen. Il explique que les chemins forestiers ont malheureusement des nids-de-poule, que certaines routes (annoncées comme itinéraire famille) sont dangereuses. Il demande qu'elles soient remises en état aux endroits critiques.

Troisième mandat citoyen : Mise à disposition de distributeurs « cendrier de poche en libre-service »

Monsieur J-F. Pochon présente sa proposition. Il constate que de nombreux mégots de cigarettes jonchent le sol des rues de Peseux. Il existe déjà à la commune des distributeurs de cendrier de poche et demande l'installation à certains endroits stratégiques, comme vers le temple et proche des commerces par exemple.

Résultat des votes

Réintroduction du ramassage des objets encombrants, incinérables

ou non-incinérables :

oui : 24 voix/non : 17 voix

Réfection des chemins forestiers de Peseux :

oui : 46 voix /non : 0 voix

Mise à disposition de distributeurs « cendrier de poche en libre-service »

oui : 25 voix/non : 17 voix

Dépôt spontané d'une proposition

Madame M. Pawlowska a déposé le 30 octobre, une résolution urgente intitulée « Horaires CFF 2025 : Pour une meilleure correspondance de la ligne R23 Neuchâtel-Corcelles-Peseux » Elle démontre que les temps de trajet depuis la gare des Deurres, fraîchement rénovée, en direction de grandes villes sont plus longs à cause des mauvaises correspondances à Neuchâtel, notamment en direction de Bienne, où le temps est presque doublé. Elle demande au canton et aux CFF de revoir leur position et l'horaire de cette ligne régionale.

Notion d'urgence

oui : 50 voix/non : 0 voix

Résultat du vote

oui : 49 voix/non : 0 voix

Madame P. Sörensen et Monsieur C. Wicky prennent la parole pour présenter une deuxième résolution urgente « Salle triple à Peseux, une illusion ? » Ils expriment dans cette résolution urgente et via l'assemblée citoyenne, leur profond mécontentement quant au sort que le Conseil communal entend donner au projet de halle de sport triple au lieu-dit les Chapons. En effet, les autres salles de gym ne sont plus aux normes et la demande est grande au niveau des sociétés sportives. Ils demandent à ce que le Conseil communal revienne sur sa décision unilatérale de renoncer à ce projet et de tenir les promesses faites tant dans la convention de fusion que dans le livre de la fusion par toutes les parties à la fusion.

Notion d'urgence

oui : 38 voix/non : 0 voix

Résultat du vote

oui : 40 voix/non : 0 voix

Divers

Diverses questions et demandes sont formulées dans l'assemblée, notamment sur le choix du jour et l'horaire, la communication des assemblées citoyennes et la non-présence de représentants officiels de la commune à part le délégué de quartier. Ce dernier explique les mesures prises suite à plusieurs séances et les évolutions apportées depuis le début des assemblées citoyennes.

Des personnes déclarent ne pas recevoir le journal N+. D'autres s'inquiètent sur les futures illuminations de Noël dans Peseux. Elles sont invitées à reprendre contact avec le délégué de quartier pour y donner la suite qu'il convient.

Prochaines dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2025

L'assemblée citoyenne de printemps se déroulera le 12 mars à la salle des spectacles, rue Ernest-Roulet 4, 2034 Peseux, à 19h30. Le délai pour le dépôt des propositions est fixé au 21 février 2025.

L'assemblée citoyenne d'automne se déroulera le 24 septembre à la salle des spectacles, rue Ernest-Roulet 4, 2034 Peseux, à 19h30. Le délai pour le dépôt des propositions est fixé au 05 septembre 2025.

Pour terminer, le vice-président invite les personnes présente à participer au verre de l'amitié offert par la ville de Neuchâtel.

La séance est levée à 21h25.

Peseux, le 04 novembre 2024

Michel Aubert

Rédacteur du procès-verbal